

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30**

N° 5 - 165 / 2013 : ASSOCIATION DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN DE TOULOUSE FIXATION  
D'UNE COTISATION

**L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

**Membres suppléants présents non votants :** Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 35**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013**

### **N° 5 - 165 / 2013 : ASSOCIATION DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN DE TOULOUSE FIXATION D'UNE COTISATION**

Pilote : direction générale

Autres services concernés : Développement économique – enseignement supérieur- recherche  
Déplacements doux développement durable  
Systèmes d'information et réseaux  
Finances et budget

#### **Monsieur Philippe BONNECARRERE, rapporteur**

Lors du conseil communautaire du 26 mars dernier, vous avez décidé d'adhérer à l'association du dialogue métropolitain de Toulouse Métropole et approuvé les statuts de cette association.

Le dialogue métropolitain regroupe les agglomérations du Grand Auch, du Grand Montauban, du Grand Cahors, du Grand Carcassonne, du Grand Rodez, de Castres-Mazamet, du Sicoval, du Muretain, de l'Albigeois et de la communauté de communes du Saint-Gaudinois. Ces territoires représentent un bassin de vie de plus de 1 million 800 000 habitants.

Selon les termes des statuts, chaque EPCI est représenté par trois membres : de droit par son président, le maire de la ville centre si celui-ci n'est pas président de l'EPCI, et d'un ou deux conseillers communautaires si le président est également le maire, ce qui est notre cas. Le conseil dans sa séance du 26 mars a également désigné ses représentants.

Le président de l'association du dialogue métropolitain est m. Cohen, président de Toulouse Métropole, la trésorière madame Barèges, présidente du Grand Montauban.

Il vous est rappelé que la région Midi-Pyrénées a également souhaité être membre associé de l'association du dialogue métropolitain de Toulouse.

Le programme d'actions arrêté par le conseil d'administration de l'association porte dans cette phase de mise en place sur les domaines culturel et touristique, sur la discussion avec les opérateurs en matière de couverture numérique très haut débit, sur le volet environnemental et économies d'énergies.

La cotisation des membres pour la période d'amorçage de l'association a été établie à l'unanimité par l'assemblée générale constitutive du 8 avril 2013 et validée par le conseil d'administration du 16 octobre 2013 au regard du programme d'actions à hauteur 0,05€ par habitant.

Cela représentera un montant de 4 006,05€ au regard de la référence retenue population municipale 2010 INSEE, à savoir 80 121 habitants.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2013.

#### **Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis du Bureau du 12 novembre 2013,

**VU** la délibération n° 2 - 10 / 2013 du 26 mars 2013 prononçant l'adhésion de l'agglomération à l'association du dialogue métropolitain,

CONSIDERANT les enjeux qui s'attachent pour l'agglomération albigeoise à favoriser au rayonnement de la métropole toulousaine et à bénéficier des complémentarités avec elle et les agglomérations qui y prennent part,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le montant de la cotisation 2013 à hauteur de 0,05€ par habitant pour l'association du dialogue métropolitain,

**PRÉCISE QUE** les crédits nécessaires ont été prévus au budget principal communautaire de l'année concernée,

**AUTORISE** monsieur le président à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

